



## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

N° 27.2018

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil municipal : 29  
 En exercice : 29  
 Qui ont pris part à la délibération : 23 Pour : 23 Contre : 0

*Date de la convocation : 20 mars 2018*

L'an deux mille dix huit et le vingt sept mars à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

**Présents :** MM. ANDRE. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MUSARD. PEGOURIE. VICENS. Mmes ARMENGAUD. LABORDE. PONS. MM. IGOUNET. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC

**Pouvoirs :** Mme FABREGAS à Mme ARMENGAUD. M. MANERO à M. FERRARI. Mme VERNIER à Mme ALEXANDRE.

**Absents excusés :** MM. MANERO. BOISSET. POUVILLON. RICAUD. Mmes SOULIER. ESTAUN. FABREGAS. OVADIA. VERNIER.

**Secrétaire de séance :** Mme VIGNE DREUILHE.

**Objet de la délibération : EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE NICOLAS POUSSIN ET DES LOCAUX PERISCOLAIRES ASSOCIES AINSI QUE LES AMENAGEMENTS DES ESPACES EXTERIEURS COMPRIS DANS L'ENCEINTE DE L'ECOLE – AVENANTS AU MARCHE**

**Exposé :**

Par délibération n°81.2017 en date du 13 septembre 2017, le Conseil municipal autorisait le Maire à signer les marchés de travaux relatifs à l'extension de l'école Nicolas Poussin et locaux périscolaires associés ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs compris dans l'enceinte de l'école.

Certains ajustements se sont avérés nécessaires en raison de sujétions techniques imprévues liées à la présence d'un puits et de réseaux sur le chantier.

Cela fait l'objet des présents avenants qui sont proposés à l'approbation du Conseil municipal.

**Décision :**

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

### Décide

**Article 1 :** d'approuver les différents avenants avec les entreprises citées dans la présente délibération pour un montant total en plus value de 5 348,99 € HT se décomposant ainsi :

#### Marché 2017.14

N° Lot	Entreprise	Objet du lot	Montant initial du lot HT	N° avenant	Montant avenant HT	Montant total lot HT
2	THOMAS ET DANIZAN	Gros œuvre	469 614,81 €	1	1 492,85 €	471 107,66 €
2	THOMAS ET DANIZAN	Gros œuvre	469 614,81 €	2	3 856,14 €	474 963,80 €

**Article 2 :** d'autoriser le Maire à signer ces avenants.

Le Maire,  
Gérard ANDRE

#### **Document signé électroniquement**

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20180327-27032018\_27B-DE  
Reçu le 10/04/2018  
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard  
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,  
OU=DIRECTION GENERALE,O  
U=0002 21310022500019,OU=M  
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRIE  
D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB  
AN,C=FR  
10/04/2018

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE